

Assurance vie temporaire

Sommaire du régime

L'assurance vie temporaire de l'Assurance vie Équitable fournit une protection d'assurance vie abordable. Elle propose une variété de types de régime afin de satisfaire les besoins uniques de vos clients ainsi que leurs obligations financières :

- assurance vie temporaire de 10 et 20 ans renouvelable et transformable (TRT) – primes garanties et renouvelables jusqu'à l'âge de 85 ans.
- assurance vie temporaire 30/65 (transformable) – primes uniformes garanties payables sur une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon le dernier événement à survenir.

Marché cible

- les individus ou les familles à la recherche d'une protection hypothécaire ou de crédit immédiate ou un remplacement de revenu.
- les propriétaires d'entreprise à la recherche d'une protection contre les créanciers, d'une protection d'une personne clé ou de conventions de rachat.
- les individus ou les familles à la recherche d'une solution de rechange abordable par rapport à une couverture d'assurance vie permanente plus coûteuse.

Option d'échange

Option d'échange de l'assurance TRT 10 à l'assurance TRT 20 sans preuve d'assurabilité après le premier anniversaire, mais avant le 5^e anniversaire contractuel et l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 65^e anniversaire de naissance de la personne assurée, selon la première éventualité.

Transformation

- TRT 10 ou 20 : transformable jusqu'à l'âge de 71 ans (la personne la plus âgée dans le cas des régimes d'assurance vie conjointe)
- T 30/65 : transformable jusqu'à l'âge de 60 ans

Offre

- assurance vie sur une tête
 - plusieurs couvertures d'assurance sur une tête
 - assurance vie sur plusieurs têtes (jusqu'à cinq têtes) (exclut les contrats détenus par une entreprise)
 - assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) – offerte seulement avec l'assurance vie TRT 10 et 20.
- Avenants supplémentaires offerts avec les régimes pour adultes :
- assurance vie TRT 10 et 20 avec les régimes d'assurance vie universelle et d'assurance maladies graves ÉquiVivre
 - assurance vie TRT 10 et 20 et assurance temporaire 30/65 avec les régimes d'assurance vie entière Équimax

Âge à l'établissement et expiration

- TRT 10 : de 18 à 75 ans (prend fin à l'âge de 85 ans)
- TRT 20 : de 18 à 65 ans (prend fin à l'âge de 85 ans)
- T 30/65 : de 18 à 55 ans (prend fin au terme d'une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon le dernier événement à survenir)

Assurance temporaire (suite)

Catégories de tarification

La tarification privilégiée est offerte pour les sommes assurées à partir de 1 000 000 \$ pour les personnes âgées de 18 à 50 ans et de 500 000 \$ pour les 51 à 60 ans. La tarification privilégiée n'est pas offerte dans le cas des personnes âgées de 61 ans et plus.

- catégorie 1 – privilégiée plus pour personnes non fumeuses
- catégorie 2 – privilégiée pour personnes non fumeuses
- catégorie 3 – personnes non fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime)
- catégorie 4 – privilégiée pour personnes fumeuses
- catégorie 5 – personnes non fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime)

Tranches de taux

Somme assurée minimale : 50 000 \$

- tranche 1 : de 50 000 \$ à 99 999 \$
- tranche 2 : de 100 000 \$ à 249 999 \$
- tranche 3 : de 250 000 \$ à 499 999 \$
- tranche 4 : de 500 000 \$ à 999 999 \$
- tranche 5 : de 1 000 000 \$ à 2 499 999 \$
- tranche 6 : 2 500 000 \$ et plus

Frais d'administration ou de contrat

50 \$ par année ou 4,50 \$ par mois

Avenants facultatifs

- garantie supplémentaire en cas de décès accidentel
- avenant de protection pour enfants
- disposition d'exonération de primes en cas d'invalidité
- assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD}
- option d'assurabilité garantie

Caractéristiques incluses

- prestation de consultation pour personnes en deuil
- prestation du vivant
- substitution d'une personne assurée
- prestation de survie et option de fractionnement du contrat (assurance vie conjointe premier décès TRT 10 et 20 seulement)

La proposition d'assurance en ligne Proposition directe

- l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance
- le système Proposition directe^{MD} vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance
- la Proposition directe comprend une fonctionnalité qui permet à vos clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique
- cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site Réseau Équitable^{MC} et en cliquant sur l'icône Proposition directe sur la barre de navigation